



Rapport
de l'exercice
2022

Fondation des établissements
cantonaux pour personnes âgées

Rapport
de l'exercice
2022

feapa

Fondation des établissements
cantonaux pour personnes âgées



LA FECPA

La FECPA est la plus grande fondation du Canton de Neuchâtel dans le domaine des personnes âgées.

Composée de 6 homes médicalisés, d'une pension et de 15 appartements avec encadrement, elle offre aux personnes âgées du Canton de Neuchâtel tous les types d'hébergement et de prestations prévus par la PMS. Les institutions FECPA et l'administration centrale sont situées à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Dombreson. Le respect des parcours de vie et des rythmes personnels de chaque résident-e, bénéficiaire, pensionnaire ou locataire que nous accueillons constitue une valeur cardinale de notre fondation. La FECPA a reçu en 2022 la certification Fair-ON-Pay+ attestant que l'égalité salariale est réalisée au sein de la fondation.

Les 7 institutions et prestations	5
Chiffres-clés pour les 7 institutions	6
Messages des présidences	7
Deux thématiques	8 - 11
Points forts dans les institutions	12 - 20
Évènements marquants	21 - 22
Rapport de performance	23 - 28
Comptes	39 - 62
Annexe aux comptes annuels	39 - 62
Dons	63
Rapport de l'organe de révision	64
Nos adresses	65

LES 7 INSTITUTIONS ET PRESTATIONS



Home Les Arbres

La Chaux-de-Fonds

Long séjour gériatrique et
psychogériatrique
80 lits



Home Les Charmettes

Neuchâtel

Long séjour gériatrique et
psychogériatrique, court séjour
gériatrique et psychogériatrique
110 lits
17 places d'accueil de jour



Home Le Clos

Neuchâtel

Long séjour gériatrique
20 lits



Home L'Ermitage

Neuchâtel

Long séjour psychogériatrique
20 lits



Pension Le Logis

Dombresson

Long séjour pension
13 lits



EMS La Sombaille

La Chaux-de-Fonds

Long séjour gériatrique et
psychogériatrie spécialisée
121 lits



Home Le Temps Présent

La Chaux-de-Fonds

Court séjour gériatrique et foyer
de séjour gériatrique 35 lits

Tous les détails sur les missions et toutes les informations
utiles sont indiqués sur le site internet de la FECPA www.fecpa.ch

Les 7 institutions sont présentes
à La Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel
ainsi qu'au Val-de-Ruz.

CHIFFRES CLÉS POUR LES 7 INSTITUTIONS

726

Employé-e-s en 2022

413
Équivalent EPT



63

*Apprenti-e-s
formées*



399

Lits d'hébergement



85,38

*Moyenne d'âge
des résident-e-s*



1045

*Résident-e-s
& Pensionnaires
accueilli-e-s*



MESSAGE DES PRÉSIDENTES

Les changements et nouveautés réjouissantes jalonnent cette année 2022. Tout d'abord, les nouveaux statuts de la fondation ont été adoptés et ratifiés par l'As-So. C'est un changement important pour notre fondation, puisque le lien « organique » avec le canton est coupé : ces nouveaux statuts instaurent la nomination des membres du Conseil de fondation en toute indépendance ou encore la révision future des statuts sans validation par le chef du Département de la santé. De fondation sous forte dépendance cantonale au moment de sa création en 1973, nous sommes devenus une fondation indépendante.

Nous avons également obtenu, en 2022, la certification Fair-On-Pay+ attestant que notre fondation respecte les règles de l'égalité salariale et qu'elle offre une place égale aux hommes et aux femmes, dans ses instances et dans sa direction ou ses cadres ! Nous sommes fiers de cette certification.

La FECPA accueille également un nouveau directeur, M. Yanick Vocat. Bien connu de notre fondation puisqu'il a travaillé au Home Les Arbres durant 17 années, M. Yanick Vocat a été nommé directeur de l'EMS La Sombaille en avril 2022. Nous tenons à saluer ici le travail mené notamment au vu du climat difficile qui régnait alors dans l'institution. Nous réitérons nos remerciements à M. Olivier Schnegg, qui a assuré un intérim du poste de direction de l'EMS La Sombaille durant plusieurs mois.

Une très bonne nouvelle a été l'avis favorable du DFS concernant la construction du bâtiment du court séjour au sud du Home Les Arbres, ce qui a marqué le coup d'envoi de la construction. Ce bâtiment, rappelons-le, est destiné à accueillir les activités de Temps Présent suite à la fusion avec la Fondation Le Temps Présent. M. Jean-Marc Favre a été nommé directeur des deux sites afin de développer les synergies nécessaires.

Merci à lui et à M. Marc Jean-Mairet, sous-directeur, pour leur implication et leur travail pour l'aboutissement de ce projet ambitieux.

L'année 2022 marque également le retour à une vie normale, après deux années de pandémie, durant lesquelles les employé-e-s se sont investi-e-s de manière remarquable auprès des résident-e-s et bénéficiaires. La fondation a tenu à les remercier en organisant une journée festive, qui s'est déroulée sous un soleil magnifique, dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

La fin de l'année a été globalement plus difficile pour nos institutions, notamment au niveau financier. Les directions ont toutefois toujours été prêtes à ouvrir de nouveaux champs de réflexion, dans un esprit de collaboration et de partage, ce qui constitue un atout essentiel dans l'organisation de notre fondation.

Elles se sont coordonnées pour trouver des mesures face à l'augmentation des prix. Elles ont partagé et questionné les modèles lorsqu'il s'est agi de trouver des pistes pour faire face à un absentéisme parfois important.

Au nom de la fondation, nous tenons à remercier très chaleureusement toutes les collaboratrices et collaborateurs ainsi que toutes les directions pour leur travail quotidien de qualité !

M. Christophe Schwarb

Président du Conseil de fondation

Mme Corine Bolay Mercier

Présidente du comité directeur

**" LA FECPA ACCUEILLE
ÉGALEMENT UN NOUVEAU
DIRECTEUR,
M. YANICK VOCAT "**

DEUX THÉMATIQUES

LES DÉFIS DE L'ACCUEIL DE JOUR

LES SOINS BUCCAUX DENTAIRES CHEZ
LA PERSONNE ÂGÉE : PROJET HYGIÉNISTE

LES DÉFIS DE L'ACCUEIL DE JOUR



La planification médico-sociale (PMS) du canton de Neuchâtel a restructuré les politiques publiques en matière d'accompagnement des personnes âgées autour de trois missions : l'accueil en long séjour, l'accueil en court séjour et l'accueil de jour, qui s'est vu doter d'une importance renforcée et d'une place nodale.

Ainsi investis par la PMS, les foyers de jour font face au défi sans cesse renouvelé de définir un concept d'accompagnement qui permette de transposer dans l'accueil quotidien des personnes âgées une mission stratégique visant le maintien à domicile : redonner aux bénéficiaires un sens à leur vie et une place dans la société, leur offrir des possibilités de sociabilisation et des instants de bonheur, en dépit des difficultés physiques ou cognitives. Créer du lien dans un monde dont les personnes âgées se sentent exclues, elles qui sont isolées par une autonomie qui baisse et un réseau social qui s'amointrit : voilà ce qui anime les foyers de jour autour des valeurs du partage, de l'échange et de la solidarité.

À cette fin, la mission de l'accueil de jour bénéficie aujourd'hui de l'émulation entre des structures nouvelles davantage construites dans la PMS et des structures bien établies à l'expérience solide. La coopération féconde entre ces acteurs au sein de la FECPA permet de marier un regard neuf et une expertise ancienne, au service de l'accompagnement d'une population dont l'âge, les attentes et les situations évoluent autant que le contexte socio-politique.

Cette force individuelle et collective des foyers de jour est d'une importance capitale pour se faire connaître et reconnaître dans un réseau socio-sanitaire devenu complexe. En effet, si la mission assignée aux accueils de jour est le maintien à domicile, l'action de ces derniers ne peut s'arrêter aux portes des institutions. La question est tout au contraire la suivante : comment servir la personne âgée quand elle n'est pas au foyer de jour, en soutenant les proches aidants et en collaborant avec toutes les parties prenantes ?





De par leur rôle, les accueils de jour développent une vision de la personne accompagnée qui est plus globale, plus holistique – bio-psycho-sociale, comme on le dirait dans le jargon – qui les destinent à être un acteur central, le pivot d'un réseau.

Pour les foyers de jour, l'enjeu est alors de s'affirmer, oser être référent de réseau. Loin d'être des centres de loisir, ils ont à remplir les hautes attentes de la PMS. Bien sûr, cet enjeu ne peut être porté seul par les structures elles-mêmes, qui n'ont guère tout le pouvoir décisionnaire. À la PMS donc de se donner les pleins moyens de son ambition, en permettant aux institutions d'offrir de manière durable un accueil sécuritaire, professionnel et pluridisciplinaire. Pour les autorités, cet enjeu pose la question de l'articulation d'une mission d'intérêt général à des exigences de rentabilité financière et de limite de la dépense publique.

Dans le paysage socio-sanitaire neuchâtelois, il semble en définitive que les foyers de jour pourront être la lunette grossissante des modifications structurelles de nos sociétés : paupérisation des retraité-e-s, recul de l'espérance de vie en bonne santé,

mais aussi conséquences systémiques du changement climatique et chocs énergétiques notamment. Loin de conduire au pessimisme, cette position d'avant-poste doit stimuler les foyers de jour à s'interroger : comment, dans le tumulte et le doute, pérenniser l'accueil de jour comme un havre de sérénité et de consécration de valeurs intangibles de la vie humaine, qui permettent un maintien à domicile heureux ? Elle offre aussi incidemment aux foyers de jour une possibilité d'endosser un rôle pionnier et de concourir au renouvellement de l'accompagnement de la personne âgée dans d'autres prestations.

Killian L'Eplattenier

Responsable du Foyer de Jour Le Temps Présent

Rui D'Aloisio

Responsable du foyer de jour « Au 10b »



le temps présent

PROJET HYGIÉNISTE



Les personnes âgées entrent de plus en plus tardivement en EMS, qui se doivent de faire évoluer leurs concepts d'accompagnement afin de répondre à des besoins de plus en plus pointus en termes de prise en soins. Sur la base de ce constat et en partenariat avec les médecins-dentistes consultants de l'institution, l'EMS La Sombaille a mené une réflexion en lien avec l'hygiène bucco-dentaire des personnes âgées. Il en ressort qu'environ 80% des personnes âgées accueillies aujourd'hui en institution bénéficient de tout ou partie de leurs dents naturelles, alors qu'il y a encore 30 ans elles étaient majoritairement porteuses de dentiers. Un traitement efficace de cette dentition restante est donc primordial, mais souvent complexe, à mettre en œuvre dans les institutions, parfois peu outillées pour faire face à cette réalité.

Pour mieux appréhender cette problématique, l'EMS La Sombaille a développé un concept visant à l'installation d'une salle de soins dentaires au sein de l'institution dans laquelle interviennent régulièrement des hygiénistes dentaires diplômées. Ces dernières y travaillent sous la supervision d'un médecin dentiste référent et fournissent des prestations d'hygiène dentaire aux résident-e-s directement dans le cabinet aménagé au sein de la structure.

Dans l'optique d'améliorer l'accompagnement quotidien des résident-e-s, les hygiénistes œuvrent également de manière régulière auprès des équipes de soins parfois démunies face à des situations bucco-dentaire complexes. Des matinées de formation et de sensibilisation à l'attention du personnel soignant sont ainsi régulièrement organisées dans l'idée de proposer des solutions d'hygiène bucco-dentaire individuelles adaptées aux résident-e-s

souffrant de troubles cognitifs ou autres troubles du comportement.

Ce concept, pour l'heure unique dans le canton de Neuchâtel, vise à :

- > ***permettre aux résident-e-s un meilleur accès à l'hygiène et aux soins bucco-dentaires.***
- > ***augmenter le confort et la qualité de vie des résident-e-s par une amélioration de leur santé buccale.***
- > ***offrir un appui qualitatif et quantitatif aux professionnel-le-s de l'institution.***

Le cabinet dentaire est également équipé de matériel professionnel permettant de réaliser, dans des situations d'accompagnement complexes, des traitements dentaires directement dans les chambres des résident-e-s. Les hygiénistes y interviennent en moyenne un jour par semaine et réalisent notamment le détartrage ainsi que d'autres soins de génitive et d'hygiène.

Initiée au début de l'été 2022, cette prestation s'intègre aujourd'hui dans le quotidien de l'institution et les retours sont pour l'heure positifs. Cette nouvelle prestation constitue une belle plus-value au niveau de l'accompagnement global des résident-e-s de l'institution. Depuis son ouverture le cabinet a pu accueillir 80 résident-e-s et les hygiénistes ont proposé 45 heures de formation et de sensibilisation aux équipes de l'EMS durant le 2ème semestre 2022.

M. Yanick Vocat
Directeur



POINTS FORTS DANS LES INSTITUTIONS

HOME MÉDICALISÉ

LES ARBRES



Alors que l'année 2022 a débuté sous l'égide de la COVID, c'est bien la gestion de l'après pandémie qui a donné la couleur à cette année particulière. La fatigue et les doutes des membres du personnel ont nécessité une attention toute particulière pour reconnaître et valoriser le travail remarquablement réalisé, le courage et l'engagement du personnel auprès des résident.e.s. La gestion de ces ressources humaines si précieuses mais si fragiles est ancrée encore plus profondément dans les priorités de l'institution.

Les réalisations ont été nombreuses, tant pour soutenir les employé.e.s que pour développer la réalisation de notre future entité fusionnée :

- > *Un soutien PDSB (principes pour le déplacement sécuritaire des bénéficiaires) à l'intention de tout le personnel soignant.*
- > *Un nouveau livret d'intégration du personnel.*
- > *La création d'un service de l'administration RH partagé entre Les Arbres et Le Temps Présent.*
- > *L'utilisation du guichet unique pour les fiches de salaires.*
- > *Une couverture WIFI sur l'ensemble de l'institution pour offrir au personnel un accès mobile à l'information.*

L'autre fait marquant de l'année 2022 est le début de la construction du nouveau bâtiment intégré au sud du Home Les Arbres. Après des années de planification, de négociation, de formalités administratives et juridiques, les bulldozers ont entamé la grande transformation du home. Il restera en mémoire l'émotion très vive qu'a suscitée la coupe des arbres centenaires qui agrémentaient le parc et pour lesquels une célébration a été organisée en juillet 2022.

Avec le départ en mars 2022 du responsable du service socioculturel du Home Les Arbres, une équipe socioculturelle composée de 10 différent.e.s professionnel.le.s déploie au quotidien des activités sur les deux sites des Arbres et de Temps Présent. Piloté par un seul responsable, l'équipe utilise et développe les outils spécifiques pour couvrir les besoins des différentes missions - le long séjour gériatrique et psychogériatrique, le court séjour gériatrique et l'accueil de jour.

" LES RÉALISATIONS ONT ÉTÉ
NOMBREUSES, TANT POUR
SOUTENIR LES EMPLOYÉ·E·S QUE
POUR DÉVELOPPER LA
RÉALISATION DE NOTRE FUTURE
ENTITÉ FUSIONNÉE "



M. Jean-Marc Favre
Directeur

HOME MÉDICALISÉ

LES CHARMETTES



Faire revivre l'institution

L'année 2022 a permis de tourner définitivement les pages désagréables, parfois même traumatisantes, des deux années COVID précédentes.

2022 a donc été l'année non pas de toutes les audaces mais plutôt celle où il nous a fallu réapprendre à vivre normalement avec une maison ouverte, accueillante agrémentée de manifestations ou d'événements réunissant les résident·e·s, leurs proches et le personnel. Dit ainsi, cela paraît simple et pourtant il fallait à nouveau oser et imaginer librement des activités ou des manifestations à grande échelle pour l'ensemble de la maison.

Le pied à l'étrier a été remis rapidement avec un premier événement majeur en mars, le carnaval des Charmettes, aux couleurs brésiliennes avec samba, capoeira, personnel déguisé et résident·e·s tous réunis au rythme de musiques et danses entraînantes.

En mai, une fête du personnel réunissant plus de 110 personnes dans un établissement public de Neuchâtel nous a offert l'opportunité de se retrouver de manière décontractée, autour d'un repas et en musique, avec un DJ animant la soirée jusqu'à des heures tardives.

Puis, en juin, le retour d'une fête XXL sur 2 jours avec un marché artisanal, organisé dans le parc, réunissant 16 différents stands d'artisans. Des grillades, boissons, salades et pâtisseries ont ravitaillé tous nos visiteurs, accompagnés par des animations de danse et d'une chanteuse incroyable, Lola Accardi, débordante d'énergie, qui nous a fait revisiter toutes les mélodies et chansons connues des années 30 aux années 90.

La Gazette, publication institutionnelle très ancrée aux Charmettes a changé complètement de forme et partiellement de contenu grâce à l'approche professionnelle d'une agence de communication. Elle rend dorénavant compte, deux fois par an, avec beaucoup de photos et un graphisme dynamique, de la vie des Charmettes et de toutes les missions d'accueil et d'hébergement proposées à la population âgée.

A ce titre, le Home Les Charmettes est un acteur important du réseau sanitaire neuchâtelois avec 290 entrées en court séjour gériatrique, psychogériatrique, lit d'accueil d'urgence sociale et 32 entrées en long séjour gériatrique et psychogériatrique. Les 17 places de l'accueil de jour ont également toutes été occupées !

M. Claude-Alain Roy
Directeur



**" EN MAI, UNE FÊTE
DU PERSONNEL RÉUNISSANT
PLUS DE 110 PERSONNES DANS
UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE
NEUCHÂTEL NOUS A OFFERT
L'OPPORTUNITÉ DE SE
RETROUVER DE MANIÈRE
DÉCONTRACTÉE "**

HOME MÉDICALISÉ LE CLOS



Notre institution, sous la houlette d'une direction unique, a développé une étroite collaboration et des synergies importantes avec Le Logis (mission de pension) et L'Ermitage (mission de de psychogériatrie) : partage de personnel technique, présence de la responsable de site du Clos en soutien à l'Ermitage, échange de personnel dans le secteur des soins et de l'intendance, mais aussi réalisation de contrats de travail sur deux sites.

**"UN TOUT GRAND MERCI À
TOUTES LES ÉQUIPES QUI
APPORTENT SOINS ET BONNE
HUMEUR À NOS RÉSIDENT·E·S."**

Au-delà du sens pratique et de l'optimisation des prestations, cela a permis également de collaborer étroitement pour le transfert de résident·e·s dont l'état de santé s'est modifié. Nous avons pu ainsi favoriser la transmission des informations, accompagner le·la résident·e au plus près de ses besoins, rassurer l'entourage et communiquer avec transparence. Les cadres assurent cette passation de façon professionnelle afin d'aider le·la résident·e à retrouver le plus rapidement possible des repères rassurants.

Cette collaboration a aussi permis des échanges en lien avec notre pratique professionnelle, un partage des situations complexes rencontrées, toujours en orientant notre réflexion sur la résolution de problèmes. Des formations ont également été organisées conjointement. En plus d'assurer un travail de qualité au quotidien, tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices sont ouvert·e·s à ces nouvelles possibilités.

Soucieuse d'assurer une relève soignante, notre équipe a accompagné plusieurs stagiaires. Nous avons également accueilli des civilistes tout au long de l'année ainsi que des personnes en réinsertion professionnelle. Nos résident·e·s apprécient également beaucoup échanger avec ces collaborateurs externes.

Nous continuons également notre collaboration avec les locataires des Vignes du Clos, ceci en termes de rencontres, de prestations de repas et ménage. Les repas organisés en commun sont de très beaux moments d'échanges.

Un tout grand merci à toutes les équipes qui apportent soins et bonne humeur à nos résident·e·s.



Mme Vanessa Erard
directrice

HOME L'ERMITAGE

« On ne peut pas s'empêcher de vieillir, mais on peut s'empêcher de devenir vieux. »

Cette phrase du peintre Henri Matisse résonne pour notre institution en cette année 2022 tant au niveau de l'accompagnement au quotidien de nos résident-e-s que pour notre architecture !

Concernant nos résident-e-s, nous ne les empêchons pas de vieillir mais notre travail est de les empêcher de devenir vieux en leur donnant un rôle, en les reconnaissant comme individus capables de choix malgré les difficultés et malgré leur état de santé, en leur donnant leur place en tant qu'êtres humains. Quelle belle mission ! Ces valeurs sont communes à tous nos collaborateur-trice-s ; la bienveillance, le respect et la patience dont ils font preuve au quotidien doivent être reconnus et soulignés. Par ces lignes que toute ma reconnaissance et mes remerciements leur parviennent.

En ce qui concerne notre architecture, notre bâtiment vieillit également mais nous avons pu lui donner un peu de renouveau en entamant un travail important : la réfection totale de la toiture. Les nouvelles tuiles neuchâtelaises lui apportent une nouvelle fraîcheur, mais celui-ci garde toute son authenticité.

Une réfection du sol au rez-de-chaussée a été effectuée de façon à répondre aux normes de sécurité, mais nous n'en avons pas pour autant fait disparaître l'histoire : nos belles tomettes sont désormais recouvertes mais toujours bien présentes. Le temps se chargera de leur histoire.

Notre mission de psychogériatrie est menée avec enthousiasme et motivation par toutes nos équipes qui doivent faire preuve au quotidien de grandes capacités d'adaptation. Nous puisons notre énergie dans la reconnaissance verbale et non-verbale de nos résident-e-s et de leur entourage et nous les remercions pour leur confiance.

Mme Vanessa Erard
Directrice

**" CES VALEURS SONT
COMMUNES À TOUS NOS
COLLABORATEURS-TRICES ;
LA BIENVEILLANCE,
LE RESPECT ET LA PATIENCE"**



PENSION LE LOGIS



Nos pensionnaires ont été heureux de pouvoir redémarrer une vie plutôt normale en cette année 2022, après une longue période d'isolement. Ils ont pu retrouver de l'autonomie dans leurs déplacements et reprendre leurs habitudes (faire des voyages en train, aller boire un café au restaurant ou se rendre à l'église pour certains) car bien qu'ils habitent au Logis, ils profitent également de la vie extérieure. En fin d'année, la Fête de Noël nous a permis de retrouver enfin les proches et les familles dans une ambiance très sympa emplie de bonne humeur et de rires.

Au cours de l'année, les activités suivantes ont ponctué les journées : cours d'aquarelle (très appréciés par les pensionnaires, qui en redemandent), cours de gym, activités cuisine et bricolage, sorties, jeux, etc. La vie, quoi... aussi belle que nous pouvons la rendre à nos pensionnaires avec l'accompagnement privilégié d'une équipe pluridisciplinaire efficace et attentive. Par ces lignes, qu'un grand merci leur parvienne pour leur implication quotidienne.

"COURS DE GYM, ACTIVITÉS
CUISINE ET BRICOLAGE,
SORTIES, JEUX, ETC.
LA VIE, QUOI...
AUSSI BELLE QUE NOUS
POUVONS LA RENDRE À NOS
PENSIONNAIRES"

Durant cette année, deux pensionnaires ont été transférés dans des unités de long séjour. C'est toujours une étape difficile, pour le pensionnaire certes, mais aussi pour l'équipe. Force est de constater que l'intégration dans un nouveau lieu de vie se passe de manière positive. Grâce aux observations de l'équipe du Logis, leur bonne connaissance du réseau, le soutien d'AROSS et le professionnalisme des équipes, ces transferts ont pu se faire au bon endroit et au bon moment. Cela nous donne à tous confiance en l'avenir pour permettre ainsi à nos pensionnaires de suivre leur chemin de la meilleure façon possible.

Mme Vanessa Erard
Directrice





EMS

LA SOMBAILLE

L'année 2022 fut caractérisée par de nombreux changements organisationnels à l'EMS La Sombaille suite la nomination successive d'une nouvelle infirmière-chef puis d'un nouveau directeur. Cette réorganisation a donné lieu, entre autres, à la création d'un comité de direction et à la mise à jour de l'organigramme de la structure avec l'externalisation de certaines prestations médico-thérapeutiques : physiothérapie, ergothérapie et musicothérapie.

Dans l'objectif de redynamiser une démarche interdisciplinaire en lien avec l'accompagnement des résident-e-s, le concept d'accompagnement a été retravaillé en lien avec la spécificité des 3 missions d'accueil confiées à l'institution. Le processus d'accueil et d'intégration du résident-e a été entièrement mis à jour et restructuré sur la base d'une analyse fondée sur les valeurs institutionnelles. Ce travail de plusieurs mois, mené par un groupe de projet interdisciplinaire, a permis la définition d'une nouvelle approche de travail par processus visant également à relancer le Système de Management par la Qualité. De nouvelles prestations ont vu le jour comme notamment l'ouverture du cabinet d'hygiène dentaire, qui a accueilli ses premiers-ères patients-e-s en milieu d'année ainsi que la mise en place d'une collaboration avec un cabinet de physiothérapie de la ville pour assurer le suivi des résident-e-s de l'institution. Si l'année 2022 fut impactée par des restrictions liées à la pandémie, l'inauguration d'un chalet/buvette a donné lieu à plusieurs activités et de beaux moments de partage ont pu se dérouler sur la terrasse durant l'été.

Durant toute cette période de transition, le personnel de l'institution a su faire preuve d'une attitude et d'un engagement remarquables en garantissant une prise en soins de qualité et une nouvelle dynamique de travail est désormais en place.

Les équipes se mobilisent pour intégrer de nouvelles modalités de collaboration au quotidien dans un environnement de plus en plus complexe. Le travail réalisé durant cette année si particulière pose ainsi les bases d'une nouvelle période institutionnelle qui devrait voir le démarrage du projet de construction et de rénovation du bâtiment dans les mois à venir.

M. Yanick Vocat
Directeur



HOME

LE TEMPS PRÉSENT



Pour sa deuxième année sous l'égide de la FECPA, l'institution a connu quatre bonheurs.

Le spectre de la COVID ayant pratiquement disparu, la vie en institution a repris avec toute la palette de ses activités pour la plus grande joie des résident-e-s de court séjour et des bénéficiaires de l'accueil de jour. Les collaborateurs-trices ont retrouvé la sérénité d'antan et ont vécu une sortie du personnel dans une belle ambiance d'équipe tous secteurs confondus.

Le taux d'occupation du foyer de jour a été maximal et celui du court séjour a été sur l'ensemble de l'année plus haut que ces trois dernières années et surtout beaucoup plus stable sur les douze mois. Pour la première fois depuis très longtemps, le résultat d'exploitation s'est révélé positif et récompense tous les efforts entrepris par le personnel comme les décisions fortes prises par le comité directeur ces trois dernières années.

Le futur de l'institution a démarré le 10 octobre par le début des travaux de construction du projet institutionnel « L'Arbre du Temps », réunissant les activités du Home Les Arbres et de Temps Présent au lieu-dit « Chemin des Kikajons ». Le futur de l'institution « L'Arbre du Temps » a également évolué au niveau interne, avec la création d'un nouveau secteur nommé « Service d'animation socio-culturel », regroupant les activités d'animation des deux institutions et du foyer de jour et la mise sur pied d'un service de « Ressources Humaines Partagées » pour gérer l'ensemble du personnel des deux institutions.

Au sein du réseau socio-sanitaire, les réflexions du groupe de travail entre les trois institutions de court séjour, l'AROSS et le Service cantonal de la Santé publique se sont poursuivies et les fruits seront à maturité pour le premier semestre 2023. Le rattachement de l'institution au dossier électronique du patient a été validé et sa mise en place suivra.

En guise de conclusion à cette magnifique année, j'évoque une citation d'Albert Schweitzer pour illustrer que l'institution continue d'aller de l'avant dans le changement :

« Le succès n'est pas la clé du bonheur. Le bonheur est la clé du succès. Si vous aimez ce que vous faites, vous réussirez. »

M. Marc Jean-Mairet
Sous-Directeur



ADMINISTRATION FECPA

Les plans quinquennaux et les évaluations des infrastructures version juin 2022, nous ont obligés à reprendre les projets en cours, les travaux EPIQR et les transformations nécessaires à garantir un avenir et la pérennité de nos institutions.

Pour l'administration, la mise en œuvre des outils informatiques et financiers pour la définition des coûts par mission se poursuit. Les statistiques sont complexes et les outils informatiques doivent être adaptés et le seront d'ici fin 2023 pour nos institutions mais également pour les institutions ANEMPA. Nous regrettons que ces travaux soient toujours menés dans l'urgence et que pour nos résident-e-s et nos employé-e-s les informations soient données si tardivement. La rétroactivité que nous devons appliquer pour la comptabilité, la facturation ou salaires engendrent des travaux supplémentaires pour des équipes administratives déjà très chargées.

Les changements ne sont pas uniquement au niveau des règles mais également des personnes. Merci à mes collègues, l'une à la retraite depuis février 2022 et l'autre en octobre 2023 d'avoir consacré presque chacune une vingtaine d'année à la FECPA. L'administration de la FECPA a et aura son lot de changements qui donnent l'opportunité de mener une réflexion sur ses bases administratives communes de la FECPA. Après 35 ans, je vais quitter mes fonctions à fin 2023 et afin d'assurer cette transition et

de consolider son organisation, la FECPA travaille à la mise à jour ou à la mise en place de différents projets : par opale consolidation des comptes FECPA et décomptes TVA, achats groupés (4 secteurs), directives et Système de contrôle interne, médecine du travail, nouvelle arborescence et archivage.

35 ans de projets FECPA, associatifs et du domaine de la Santé, de défis, de collaborations fructueuses et agréables, je remercie chacun et chacune de la qualité de nos échanges. Je ne peux pas citer toutes les personnes qui m'ont tant apporté, tant elles sont nombreuses.

MERCI de m'avoir permis de m'épanouir, d'avoir pu avec vous construire de si nombreux projets pour les aînés de notre canton. MERCI à mes collaboratrices et collaborateurs de m'avoir soutenue grâce à leurs compétences et leur investissement, MERCI aux directions et aux collègues des institutions FECPA et clientes de la FECPA, MERCI à la FECPA et à ses instances actuelles et passées.

Mme Gisèle Hostettler Fässler
Directrice administrative



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Home Les Arbres

Célébrons les Arbres



Home Les Charmettes

Carnaval brésilien
Le Marché artisanal, exposants
et artisans régionaux

Home L'Ermitage

Fêtes des Saisons, apéritif et concert, 4 samedis par années

EMS La Sombaille

Fêtes des familles Ancien Bâtiment
Fête des familles Unité 5
Fête des familles Unité 4
Concert de Pâques avec Nicole Thomet
Vernissage et exposition photo de Mme Schwob
Vernissage de l'exposition RECIF avec participantes
de l'association Marché de Noël institutionnel

Home Le Temps Présent

Fête du 1^{er} août

Kermesses & fêtes

EMS La Sombaille

Semaine avec une journée par étage
à la Ferme Willy Pigeon, La Brévine



Home Le Temps Présent

Sortie au Theusseret
Sortie au lac de Morat
Sortie à Camille Bloch, Courtelary

Vacances des résidents

Home Les Arbres

Campagn'Arbres / 5 Repas spectacle

*Home Les Charmettes*Brunch de la St-Nicolas
Repas de Noël avec les proches des résident-e-s*Home Le Clos*Fête de Noël avec les familles
Veillées de Noël
Concert de Noël*Home L'Ermitage*Visite du Saint-Nicolas et Marché de Noël
Fête de Noël avec les familles, concert
Concert accordéon et apéritif*Pension Le Logis*Fête de Noël
Soirée Quizz*EMS La Sombaille*

Repas de fin d'année, avec Nathanaël Morier

Home Le Temps Présent

Saint Nicolas, Noël, Nouvel-An

Fêtes de fin d'année

*Home Les Arbres*Formation à l'Approche optimale du résident
& conférence publiqueFormateur en PDSB / Valérie Bertolo
Formation PDSB (20 heures) – 4 personnes
Référént PRÉMALPA – Rudi Ricci*Home Les Charmettes*L'humain au quotidien, formation institutionnelle C. Liaudat Active Nursing
Cours de premiers secours, formation institutionnelle, E. Saison & L. Stofer
Formation PLEX & PLAISIR pour ICUS
Formation drainage et bandage pour ergothérapeute
Management & Leadership, CIP Tramelan
Troubles cognitifs et du comportement associés, psychogériatrie, Steven Gozo
Paliers de décompressions, psychogériatrie, G. Gafner, psychologue
Formation Colporteurs couleur Arc en Jeu
CAS en gestion des plaies, management et praticien formateur*Home L'Ermitage*

Formation FEE (formateur en entreprise) suivie par une infirmière.

*EMS La Sombaille*Formation en soins palliatifs avec l'EMSP BEJUNE pour tous
les collaborateurs (interdisciplinaire)
Supervisions régulières avec le CNP
CAS Prise en charge des plaies et cicatrisation
Sensibilisation aux soins d'hygiène bucco-dentaires

Formation suivies



RAPPORT
DE PERFORMANCE



LA MISSION

La Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées est une fondation de droit privé au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. Son siège est à Neuchâtel. La fondation a un caractère d'utilité publique et ne poursuit aucun but lucratif. La fondation a pour but de :

- > *gérer des institutions pour personnes âgées au sens de la Loi de santé*
- > *de fournir des logements soumis à la Loi sur le logement à des loyers modérés*

La fondation peut aussi participer à toute action destinée à promouvoir une organisation gériatrique dans le canton.

C'est dans le cadre de la gestion des institutions pour personnes âgées que la FECPA a fusionné par absorption dans le courant de 2021 avec la Fondation du Home médicalisé Le Temps Présent qui gère une institution de court séjour exploitant également un Foyer de jour bien connue à La Chaux-de-Fonds.

L'ORGANISATION

NOUVEAUX STATUTS

Les statuts de la FECPA ont été revus, soumis et acceptés par le Conseil d'Etat et l'ASSO.

Les principaux changements sont :

- > *La suppression de la nomination des membres par le Conseil d'Etat*
- > *La suppression du Bureau*

L'ORGANISATION

CONSEIL DE FONDATION

La fondation est administrée par un Conseil de fondation de **11 membres**.

La personne chargée de présider le Conseil de fondation et les membres du Conseil de fondation sont nommés pour une période législative de quatre ans. Leur mandat est renouvelable. Le Conseil de fondation a été nommé le 1er janvier 2022 pour quatre ans.

Période législative 2022 - 2025

Président	M. Christophe SCHWARB, Neuchâtel
Vice-présidente	Mme Viviane HOULMANN-TRAVERSA, La Chaux-de-Fonds
Secrétaire	M. Jean-Marc BRUN, La Chaux-de-Fonds
Membres	Mme Nathalie BERGER, Bôle M. Alain BLANDENIER, Villiers Mme Corine BOLAY MERCIER, Le Locle M. Martial DEBÉLY, La Chaux-de-Fonds M. Claude GUINAND, Saint-Blaise Mme Magali LEHMANN MEYRAT, Les Planchettes Mme Anne-Françoise LOUP, Neuchâtel M. Matteo PILOTTI, Le Locle

Le Conseil de fondation veille à la bonne marche des institutions et à l'exécution des prescriptions légales ou réglementaires en vigueur.

Il prend à cet effet toutes les décisions dictées par les circonstances et adopte les budgets annuels et les crédits extraordinaires, adopte les comptes, approuve le rapport de gestion. Il nomme et révoque la direction administrative et les directions des institutions. Le Conseil de fondation édicte un règlement sur l'organisation de la gestion des institutions et sur la gestion et les tâches de l'administration. M. Christophe Schwarb en assure la présidence depuis le 1er juillet 2013.

L'ORGANISATION

LE COMITÉ DIRECTEUR

Le comité directeur est composé d'une présidente et de deux membres, nommés par le Conseil de fondation en son sein au début de chaque période législative.

Le comité directeur exécute les mandats qui lui sont confiés par le Conseil de fondation. Il organise lui-même son travail. Ses activités consistent notamment à coordonner la gestion des institutions, à gérer les affaires courantes, à assurer la liaison avec d'autres institutions et services similaires et à gérer la fortune de la fondation.

Présidente

Mme Corine BOLAY MERCIER

Membres

Mme Nathalie BERGER, membre
M. Claude GUINAND, membre

L'ORGANE DE RÉVISION

L'organe de révision qualifié est désigné par le Conseil de fondation. La Fiduciaire Muller Christe et associés est le réviseur nommé.

L'AUTORITÉ DE SURVEILLANCE

L'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale à Lausanne exerce la surveillance de la fondation.

LE DÉPARTEMENT DE TUTELLE

CONTEXTE

Le Département des finances et de la Santé est le département de tutelle des EMS neuchâtelois.

La gestion des institutions est définie par la Loi sur le financement des EMS et son règlement et sous la surveillance du Service cantonal de la Santé publique. La FECPA offre aux personnes âgées du Canton de Neuchâtel tous les types d'hébergement et de prestations prévus par la PMS.

Home médicalisé Les Arbres

Home médicalisé Les Charmettes

Home médicalisé Le Clos

Home médicalisé L'Ermitage

Le Logis pension

EMS La Sombaille

Home médicalisé Le Temps Présent

FECPA

hébergement long séjour gériatrique et psychogériatrique

hébergement long séjour gériatrique et psychogériatrique

hébergement court séjour gériatrique et psychogériatrique

foyer de jour gériatrique et psychogériatrique

hébergement long séjour gériatrique

hébergement long séjour psychogériatrique

hébergement long séjour pension

hébergement long séjour gériatrique, psychogériatrie spécialisée

hébergement court séjour gériatrique

foyer de jour gériatrique

appartements avec encadrement Les Vignes du Clos

LES ORGANES DIRIGEANTS

AU 31 DÉCEMBRE 2022

Mme Vanessa ERARD	Directrice du Home l'Ermitage et des Logis du Clos
M. Jean-Marc FAVRE	Directeur du Home médicalisé Les Arbres et du Home médicalisé Le Temps Présent
Mme Gisèle HOSTETTLER FÄSSLER	Directrice administrative de la FECPA
M. Marc JEAN-MAIRET	Sous-directeur du Home médicalisé Les Arbres et du Home médicalisé Le Temps Présent
M. Claude-Alain ROY	Directeur du Home médicalisé Les Charmettes
M. Yanick VOCAT	Directeur EMS La Sombaille

Les directrices et directeurs assument la direction et l'exploitation de l'établissement et en sauvegardent les intérêts, conformément aux lois, statuts et conventions en vigueur. Les directions respectent et font respecter la philosophie et les valeurs de l'institution. Elles prennent toutes les mesures propres à assurer

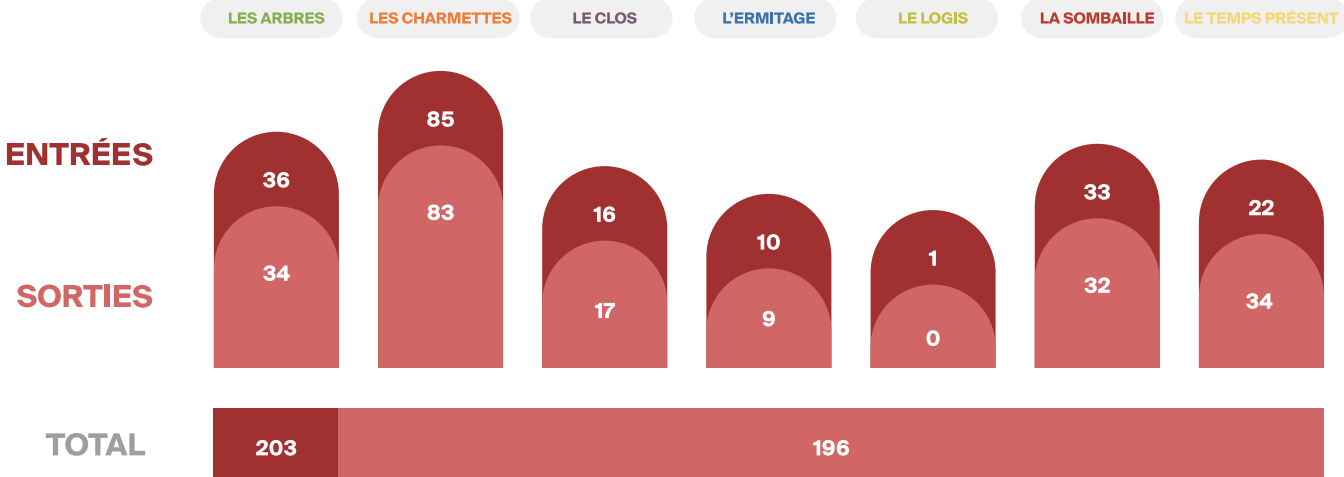
le bien-être, la sécurité et le confort des résident.e-s dans un contexte économique difficile, avec des objectifs de modernisation et de transformations des infrastructures qui ne sont pas toujours en lien avec les ressources mises à disposition par les autorités cantonales. Elles veillent aux bonnes relations entre les

employé.e-s, les résident.e-s et leurs proches. Les directions travaillent ensemble avec les instances FECPA au maintien des directives et règlements communs à toutes les institutions.

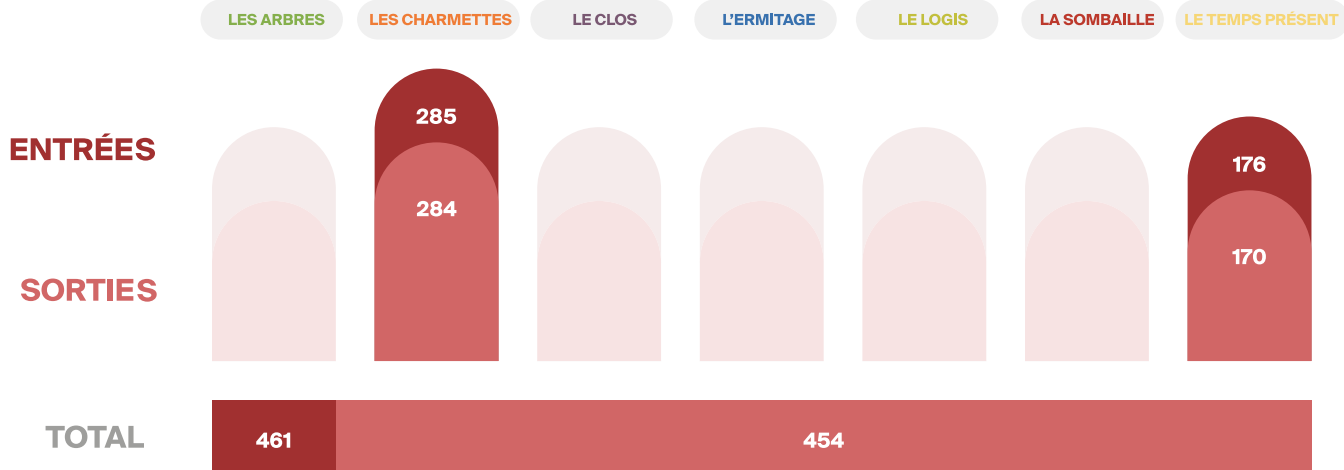
RAPPORT
DE PERFORMANCE
STATISTIQUES

RÉSIDENT·E·S

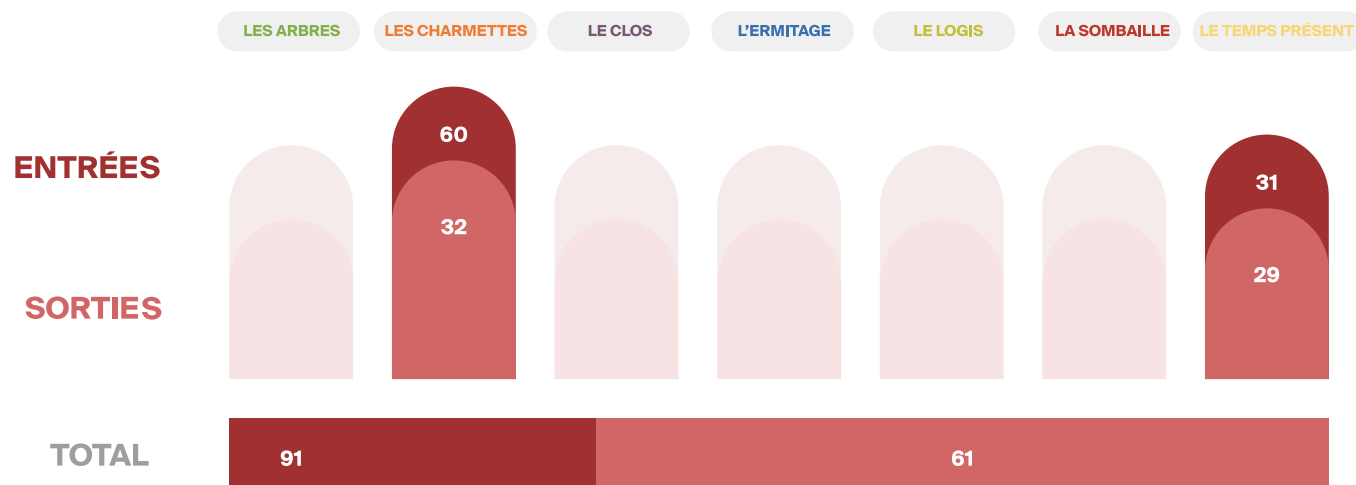
Nombre d'entrées et sorties long séjour par institution



Nombre d'entrées et sorties court séjour par institution



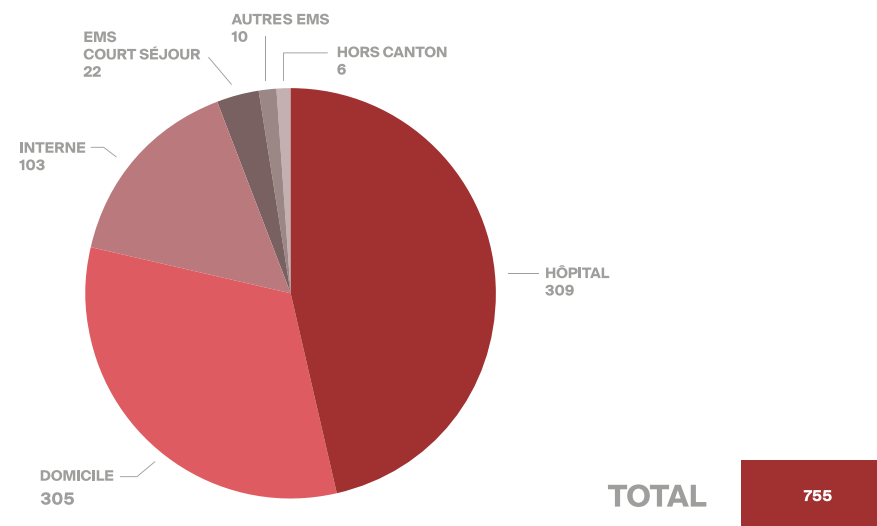
Nombre d'entrées et sorties accueil de jour



Provenance

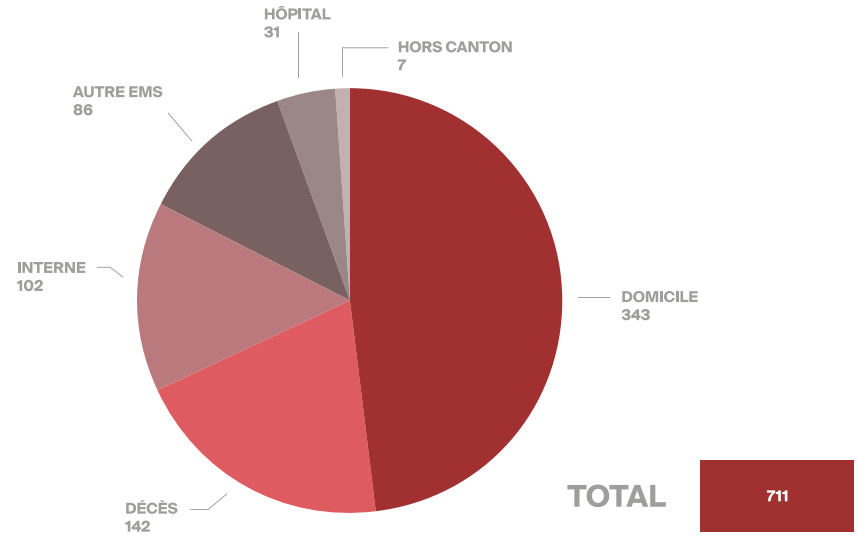
La majorité des résident-e-s entre en long séjour dans nos institutions à la suite d'une hospitalisation. Il y a également de nombreux passages entre le court séjour et le long séjour ou les séjours en attente de placement à l'interne de nos deux institutions pratiquant le court séjour.

Pour le court séjour, on constate également que le nombre d'entrées provient en majorité de l'hôpital et du domicile.



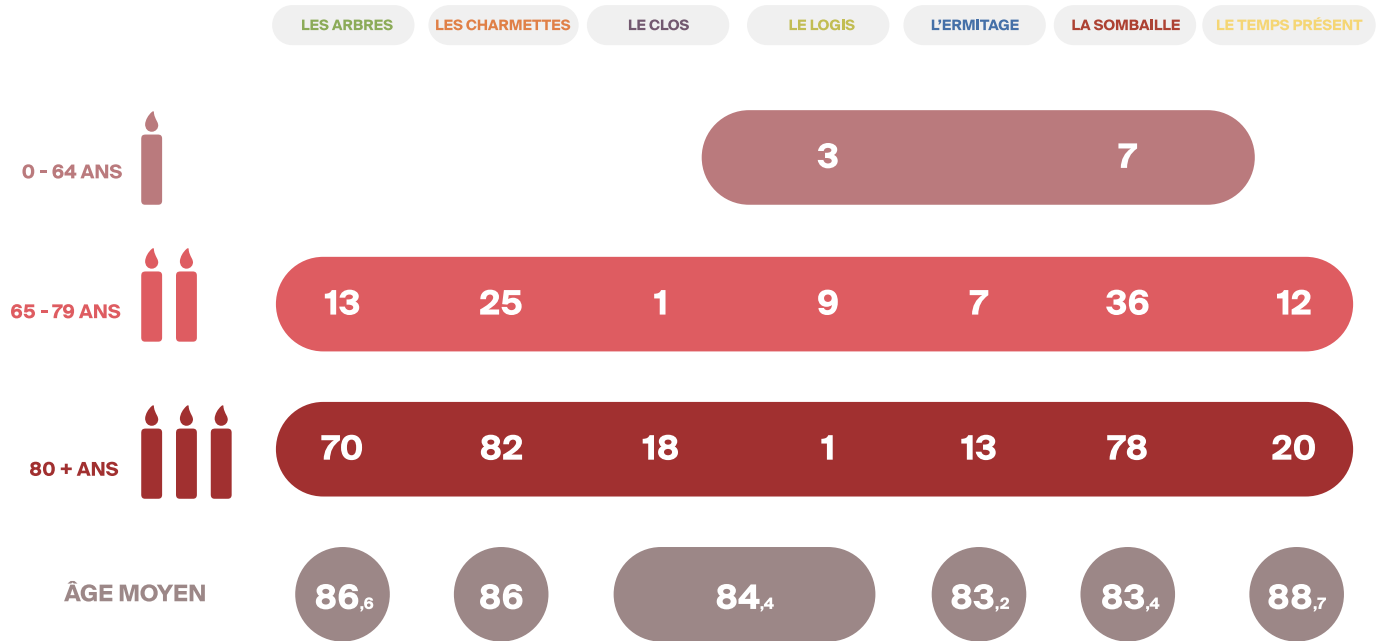
Nombre de sorties

Nous avons dû nous séparer en 2022 de 121 personnes en long séjour et de 21 personnes en court séjour. Nous présentons nos plus sincères condoléances à leur famille et à leurs proches.

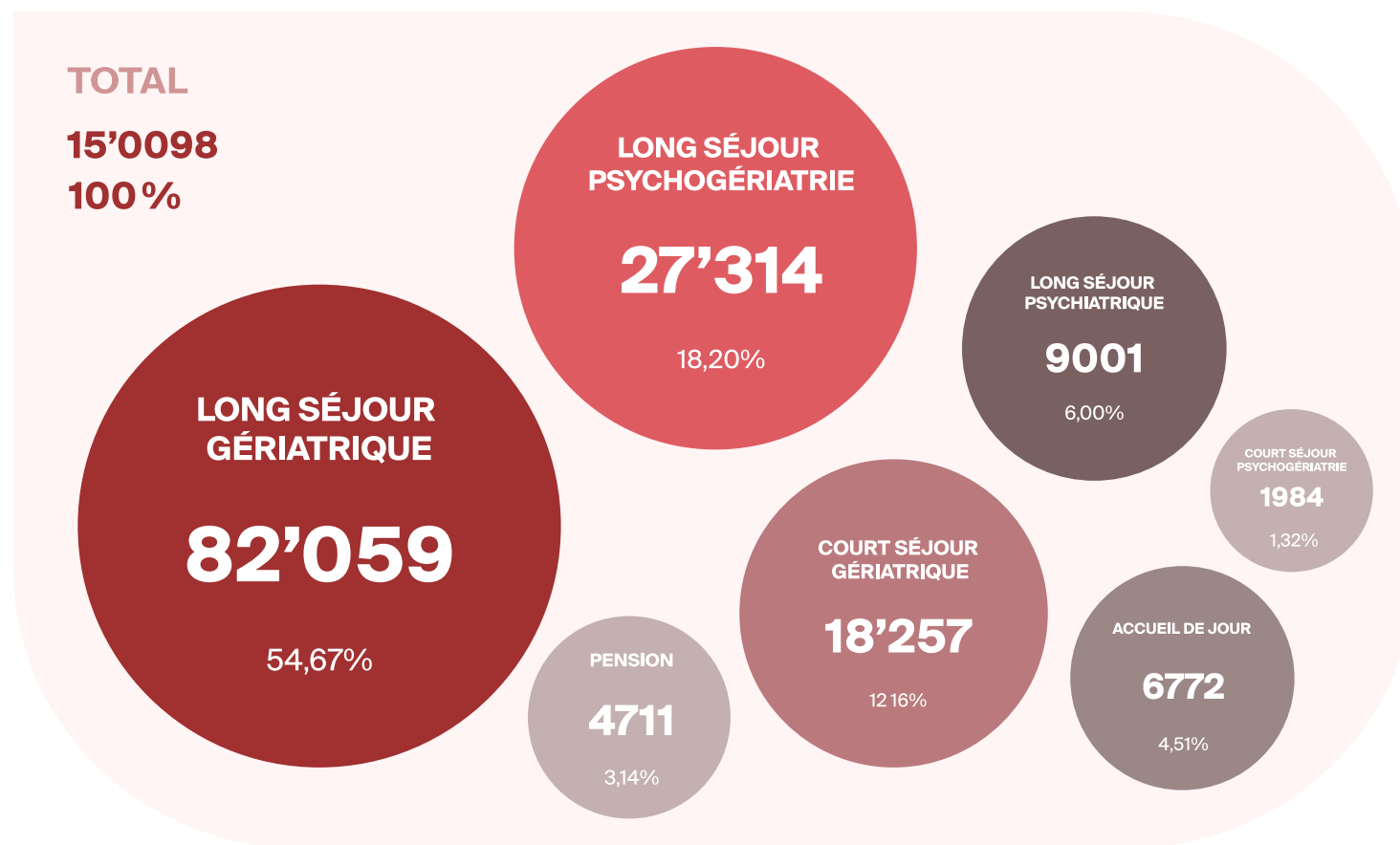


Âge moyen

L'âge moyen dans l'ensemble des institutions est de 85,3 ans.



Nombre de journées par mission

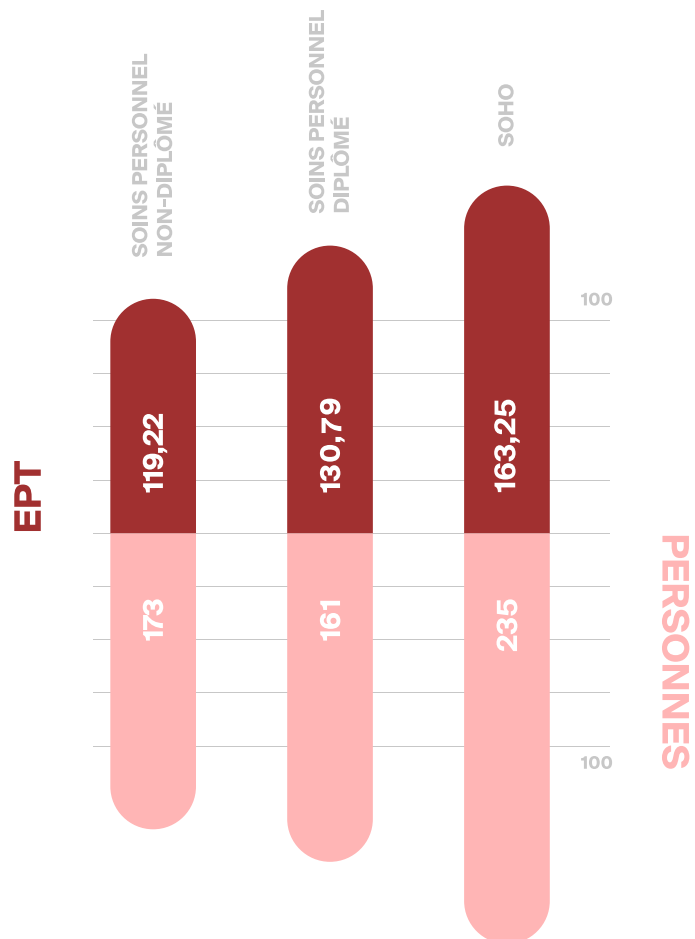


RESSOURCES HUMAINES

Nombre EPT sur l'année et personnes au 31 décembre

	LES ARBRES		LES CHARMETTES		LE CLOS		LE LOGIS		L'ERMITAGE		LA SOMBAILLE		LE TEMPS PRÉSENT		ADMIN. FECPA		TOTAL	
	EPT	PERSONNES																
SOINS PERSONNEL NON-DIPLOMÉ	22,50	32	36,90	43	6,91	12	0	0	5,66	9	38,95	58	8,30	19	0	0	119,22	173
SOINS PERSONNEL DIPLOMÉ	20,85	28	40,80	40	6,44	10	0	0	8,98	13	42,90	55	10,82	15	0	0	130,79	161
SOHO	22,39	31	60,25	72	7,39	12	5,24	10	5,87	13	40,03	54	15,33	29	6,75	14	163,25	235
TOTAL	65,74	91	137,95	155	20,74	34	5,24	10	20,51	35	121,88	167	34,45	63	6,75	14	413,26	569

EPT par secteur



Structure des âges

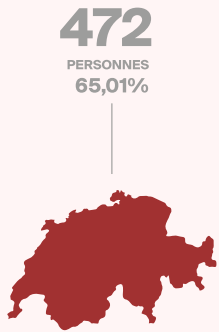
	0-20 ANS	21-30 ANS	31-40 ANS	41-50 ANS	51-60 ANS	61 ET + ANS	TOTAL
LES ARBRES	5	22	13	27	40	14	121
LES CHARMETTES	5	44	27	53	57	5	191
LE CLOS	2	9	7	7	14	4	43
LE LOGIS	0	1	0	4	4	2	11
L'ERMITAGE	0	7	9	9	17	4	46
LA SOMBAILLE	3	62	40	42	55	16	218
LE TEMPS PRÉSENT	1	20	8	10	32	9	80
ADMIN. FECPA	0	3	3	3	3	4	16
TOTAL	16	168	107	155	222	58	726

Âge moyen employé-e-s

Le 30% de nos employé-e-s se situent dans une tranche d'âge de 40 à 50 ans (222 personnes). Les personnes entre 20 et 30 ans sont également bien représentées (168 personnes).

NATIONALITÉS

-  SUISSE
-  EUROPE / AELE
-  RESTE DU MONDE



FORMATION

Nombre d'apprenti-e-s par secteur

	SOINS	AUTRES DISCIPLINES	ADMINISTRATIF	HÔTELIER	TECHNIQUE	TOTAL
LES ARBRES	6	2	0	3	0	11
LES CHARMETTES	7	6	0	7	3	23
LE CLOS	2	0	0	0	0	2
LE LOGIS	0	0	0	0	0	0
L'ERMITAGE	1	0	0	1	0	2
LA SOMBAILLE	8	1	0	7	2	18
LE TEMPS PRÉSENT	0	0	0	6	0	6
ADMIN. FECPA	0	0	1	0	0	1
TOTAL	24	9	1	24	5	63

Liste des personnes ayant obtenus un CFC ou diplôme

GOUIN	Vanessa	DAS Management institution santé	REDZEPI	Besiana	AFP ASA	BOURGET	Felicia	CFC ASE
JACCARD	Pauline	ES Educatrice sociale	CHALON	Johann	CFC ASSC	CHAIGNAT	Maeva	AFP EEI
DA CORTE	Jessica	AFP EEI	FLÜCKIGER	Isabelle	CFC ASSC	GELPI	Michaël	CFC Agent d'exploitation
PERSOZ	Coline	CFC GEI	PEREIRA	Monika	CAS gestion des plaies	PAGNI	Jérémy	CFC ASSC
ROUILLER	Amélie	CFC GEI	MAGRI	Claudia	CAS management ICUS	PELLETIER	Laetitia	CFC Cusinière
LIÉGEOIS	Malicia	AFP EEI	D'ALOISIO	Rui	CAS praticien formateur	VARIN	Julie	CFC ASSC
AHMETAJ	Dayan	AFP employé exploitation	JIMENEZ	Zaina	ASSC	VO	Fanny	CFC ASE
PETER	Gaëtan	CFC cuisinier	MULARD	Maximilien	CAS en prise en charge des plaies et cicatrisation	JEAN-MAIRET	Marc	DAS en management en institutions sociales
ROCHAT	Jim	CFC ASE	AMEZ-DROZ	Laura	CFC GEI			

CONSEIL DE FONDATION ET DIRECTIONS



Claude Guinand, Matteo Pilotti, Nathalie Berger, Martial Debély, Viviane Houlmann, Christophe Schwarb, Corine Bolay Mercier, Jean-Marc Brun, Gisèle Hostettler Fässler, Alain Blandenier, Jean-Marc Favre, Marc Jean-Mairet, Claude-Alain Roy, Yanick Vocat, Magali Lehmann Meyrat, Vanessa Erard
Absente : Mme Anne-Francoise Loup

COMPTES 2022

BILAN 1:2

		2021 / CHF	2022 / CHF
1	Actif	64'371'071.00	66'923'978.00
10	Actif circulant	11'884'291.00	13'432'626.00
100	Trésorerie et actifs cotés en bourse - court terme annexe	2'458'538.00	4'698'802.00
105	Créances envers les résident.e.s, assureurs et cantons	8'009'237.00	7'817'044.00
106	Autres créances	132'141.00	120'955.00
107	Stocks	416'483.00	391'948.00
109	Actifs de régularisation	867'892.00	403'877.00
11	Actif immobilisé	52'486'780.00	53'491'352.00
110	Terrains et immeubles	49'266'589.00	50'452'125.00
1100	Terrains	122'150.00	122'150.00
1105	Immobilisations corporelles immeubles	49'144'439.00	50'329'975.00
11051	Immeubles exploitation principale	38'260'064.00	37'507'484.00
11056	Autres immeubles (immeubles de rendement)	8'953'800.00	8'813'200.00
11059	Constructions nouvelles en travaux	1'930'575.00	4'009'291.00
1109	Correction de valeur des immobilisations corporelles immeubles	0.00	0.00
111	Mobiliers et immobilisations incorporelles	3'220'191.00	3'039'227.00
1110	Immobilisations corporelles meubles	3'088'436.00	2'933'965.00
1120	Véhicules	126'753.00	100'260.00
1130	Immobilisations incorporelles	5'002.00	5'002.00
11300	Immobilisations financières	5'000.00	5'000.00
11400	Immobilisations incorporelles	2.00	2.00

BILAN 2:2

		2021 / CHF	2022 / CHF
2	Passif	64'371'071.00	66'923'978'00
20	Capitaux étrangers	31'911'746.00	31'497'550.00
200	Capitaux étrangers - court terme	7'735'806.00	8'241'993.00
2000	Dettes résultant de livraisons et de prestations	2'521'445.00	2'513'082.00
2010	Autres créanciers	64'613.00	512'636.00
2020	Paiements anticipés (résident-e-s)	1'369'700.00	1'432'800.00
2030	Dettes financières à court terme portant intérêt	3'598'332.00	3'268'000.00
2040	Compte de régulation passif	181'716.00	515'475.00
206	Capitaux étrangers - long terme	23'933'715.00	22'907'154.00
2060	Dettes sur prêts (portant intérêt)	591'672.00	78'539.00
2061	Dettes sur prêts (sans intérêt)	600'000.00	600'000.00
2065	Dettes hypothécaires (sans intérêt)	22'742'043.00	22'228'615.00
208	Provisions	242'225.00	348'403.00
22	Capital des fonds	1'437'368.00	1'492'340.00
2210	Capital des fonds affectés (dons)	1'437'368.00	1'492'340.00
21	Fonds propres / capital de l'organisation	31'021'957.00	33'934'088.00
2100	Capital	4'733'918.00	4'733'958.00
2101	Ajustements RPC	22'403'216.00	22'604'728.00
2110	Découvert prévoyance.ne	1'708'166.00-	1'400'970.00-
2081	Réserve pour fluctuation résultat	819'590.00	773'538.00
2082	Réserve pour fluctuation recettes	1'115'221.00	1'075'221.00
2120	Réserve libre issue du bénéfice (provision libre)	4'679'305.00	6'505'303.00
2190	Résultat reporté (bénéfice et perte au bilan)	1'021'127.00-	337'880.00
	Résultat de l'exercice	0.00	0.00

EXPLOITATION - CHARGES ET PRODUITS - COMPTE DE RÉSULTAT 1:3

Comptes de profits et pertes		2021 / CHF	2022 / CHF
6	Produits d'exploitation	50'367'942.00	51'526'145.00
60	Taxes de pension et de soins	45'051'178.00	46'218'180.00
61	Honoraires des médecins	0.00	0.00
62	Autres prestations médicales	103'303.00	311'498.00
63	Services spécialisés	364'576.00	304'214.00
65	Autres prestations aux résidents	409'937.00	428'605.00
66	Loyers et intérêts du capital	-88'026.00	-45'921.00
67	Exploitations annexes	128'430.00	138'501.00
68	Prestations au personnel et à des tiers	1'217'783.00	1'136'987.00
69	Contributions et dons (subventions cantonales)	3'180'761.00	3'034'081.00
3	Charges de personnel	41'143'458.00	41'044'188.00
30	Salaires médecins	169'000.00	120'752.00
31	Salaires personnel soignant	18'741'375.00	18'771'021.00
32	Salaires du personnel soignant des autres disciplines méd.	2'634'983.00	2'482'263.00
33	Salaires direction et administration	2'458'551.00	2'532'144.00
34	Salaires économat et service de maison	6'360'351.00	6'210'314.00
35	Salaires service technique	1'361'065.00	1'492'393.00
37	Charges d'assurances sociales	7'717'083.00	7'392'929.00
38	Honoraires pour prestations de tiers <i>non assujétis aux assurances sociales</i>	1'141'857.00	1'509'757.00
39	Autres charges de personnel	559'193.00	532'615.00

**EXPLOITATION - CHARGES ET PRODUITS -
COMPTE DE RÉSULTAT 2:3**

Comptes de profits et pertes		2021 / CHF	2022 / CHF
4	Autres charges d'exploitation	8'870'714.00	9'455'918.00
40	Matériel médical d'exploitatioz	532'745.00	431'605.00
41	Produits alimentaires et boissons	2'485'497.00	2'656'229.00
42	Ménage	840'102.00	889'314.00
43	Entretien et réparation des immobilisations corporelles	1'346'048.00	1'285'564.00
44	Charges d'investissements	70'332.00	64'835.0045
45	Energie et eau	785'609.00	856'716.00
46	Intérêts et frais du capital	280'834.00	311'888.00
47	Bureau et administration	650'001.00	531'159.00
48	Autres charges liées aux résidents	240'130.00	252'145.00
49	Autres charges d'exploitation	548'398.00	567'112.00
64	Amortissements	1'091'018.00	1'609'351.00
RESULTAT D'EXPLOITATION		353'770.00	1'026'039.00
RESULTAT D'EXPLOITATION (report)		353'770.00	1'026'039.00
	Charges immobilières	468'388.00	392'093.00
	Loyers encaissés	702'932.00	636'108.00
RESULTAT IMMOBILIER		234'544.00	244'015.00
720	Total des charges hors exploitation	785'752.00	695'991.00
726	Total des produits hors exploitation	788'523.00	745'338.00
RESULTAT HORS EXPLOITATION		2'771.00	49'347.00

**EXPLOITATION - CHARGES ET PRODUITS -
COMPTE DE RÉSULTAT 3:3**

Comptes de profits et pertes	2021 / CHF	2022 / CHF
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	591'085.00	1'319'401.00
<i>VARIATION DU CAPITAL DES FONDS AFFECTES</i>		
attribution	-45'552.00	-72'323.00
utilisation	58'961.00	17'351.00
	13'409.00	-54'972.00
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	604'494.00	1'264'429.00
<i>VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION</i>		
Dont attribution/prélèvement au capital propre	-5'621.00	-40.00
Variations de la réserve de réévaluation des immobilisations	-635'847.00	-201'512.00
Dont attribution/prélèvement à Découvert prévoyance.ne (CPCN)	-33'830.00	-307'196.0
Dont attribution/prélèvement à réserve fluctuation résultat	-141'332.00	8'153.00
Dont attribution/prélèvement à réserve fluctuation recettes	0.00	40'000.00
Dont attribution/prélèvement à réserve libre issue du bénéfice	-509'300.00	-993'027.00
Dont attribution/prélèvement à fonds affectés	0.00	-12'000.00
Couverture par les pouvoirs publics site pilote	0.00	0.00
Résultat reporté	721'436.00	201'193.00
RESULTAT ANNUEL	0.00	0.00

Le Service cantonal de la Santé publique a modifié les données de présentation des comptes des institutions en 2021 de manière provisoire. Des ateliers de travail ont été mis en place en 2022 afin de clarifier l'utilisation des nouveaux plans comptes financiers et analytiques. Les directives définitives ont été communiquées aux directions tardivement. De nouvelles directives aux organes de contrôle ont été édictées. Toutefois la plupart des fiduciaires les ont reçues après les contrôles effectués. L'accent est maintenant donné aux comptabilités analytiques, cantonale (par mission) ou fédérale (OFS-SOMED par département). La présentation de la comptabilité financière se fait au travers des rapports des fiduciaires. Les statistiques précédemment incluses dans l'EMS-GEST ont été reprises dans un nouveau fichier Tableau de bord qui soulève encore beaucoup de questions principalement sur la présentation souhaitée ou non par mission.

Le contrôle doit maintenant également être fait sur l'utilisation des revenus de la prestation loyer qui ne peuvent être attribuées qu'à l'achat, l'amortissement, l'assurance et les intérêts en lien avec les immeubles et les équipements. Toutefois, les directives ne sont pas suffisamment détaillées et peuvent porter à interprétation. Celles-ci devront faire l'objet d'un guide afin que les pratiques entre les EMS soient identiques. Les directions ont eu une gestion rigoureuse qui n'a toutefois pas permis dans le contexte sanitaire de générer un résultat bénéficiaire pour toutes les institutions et de constituer les réserves souhaitées pour les projets à venir. Le résultat final et consolidé est un bénéfice de CHF 69'890.70.- après attribution à des réserves pour les projets futurs. L'amortissement des engagements dus à CPCN (RFV et passage en primauté de cotisations) sont comptabilisés l'année suivante avec le résultat reporté. La présentation du résultat sous la norme SWISS GAAP RPC 21 se fait avant attribution à des réserves, avant la variation du capital. Le résultat annuel 2022 se monte à CHF 1'264'429.- de bénéfice. Le détail des attributions du bénéfice est mentionné dans le tableau des variations du capital.



Variation du capital 2021	31.12.2020	Ajustements CO/RPC	Utilisation des réserves	Répartition résultat 2021	Attribution	Utilisation	31.12.2021
Capital de base	4'441'113.00	284'184.00			5'621.00		4'733'918.00
Réserve de réévaluation des immobilisations	20'903'121.00	864'248.00			635'847.00		22'403'216.00
Réserve libre	0.00						0.00
Découvert CPCN	-2'193'777.00				485'609.00		-1'708'168.00
Réserve pour fluctuation résultat	627'196.00	5'909.00			227'587.00	-41'102.00	819'590.00
Réserve pour fluctuation recettes	1'115'221.00						1'115'221.00
Réserves rénovation :	0.00						0.00
Immeubles patrimoine financier	1'313'062.00		-174'426.00		208'923.00		1'347'559.00
- Immeuble Home médicalisé les Arbres	856'066.00		-297'304.00		172'000.00		730'762.00
- Immeuble Home médicalisé Les Charmettes	415'977.00				206'802.00		622'779.00
- Immeuble Home de L'Ermitage	35'247.00				32'200.00		67'447.00
- Immeubles Les Logis du Clos	0.00						0.00
- Immeuble EMS La Sombaille	1'663'319.00		27'455.00		152'000.00		1'872'774.00
Couverture par les pouvoirs publics site pilote (report déficit)	-397'274.00				97'583.00		-299'691.00
Résultat reporté	-341'501.00				341'501.00	-721'436.00	-721'436.00
Résultat de l'exercice	0.00			604'494.00		604'494.00	0.00
Fonds propres totaux	28'440'770.00	1'222'327.00	-444'275.00	604'494.00	2'565'673.00	-1'367'032.00	31'021'957.00

Variation du capital 2022	31.12.2021	Ajustements CO/RPC	Utilisation des réserves	Répartition résultat 2022	Attribution	Utilisation	31.12.2022
Capital de base	4'733'918.00				40.00		4'733'958.00
Réserve de réévaluation des immobilisations	22'403'216.00	201'512.00					22'604'728.00
Réserve libre	0.00						0.00
Découvert prévoyance.ne	-1'708'168.00				307'196.00		1'400'972.00
Réserve pour fluctuation résultat	819'590.00		-37'899.00			-8'153.00	773'538.00
Réserve pour fluctuation recettes	1'115'221.00					-40'000.00	1'075'221.00
Réserves rénovation :							
Immeubles patrimoine financier	1'347'559.00				211'975.00		1'559'534.00
Immeuble Home médicalisé les Arbres	730'762.00	567'638.00	-36'694.00		148'300.00		1'410'006.00
Immeuble Home médicalisé Les Charmettes	622'779.00				317'700.00		940'479.00
Immeuble Home de L'Ermitage	67'447.00				64'200.00		131'647.00
Immeubles Les Logis du Clos	0.00	0.00			11'000.00		11'000.00
Immeuble EMS La Sombaille	1'842'774.00	302'226.00			190'000.00		2'335'000.00
Immeuble Home Le Temps Présent	67'986.00				49'852.00		117'838.00
Couverture par les pouvoirs publics site pilote (report déficit)	-299'691.00				130'993.00		-168'698.00
Résultat reporté	721'436.00		37'899.00		683'537.00	-189'193.00	-189'193.00
Résultat de l'exercice	0.00			1'264'429.00		-1'264'429.00	0.00
Fonds propres totaux	31'021'957.00	1'071'376.00	-36'694.00	1'264'429.00	2'114'793.00	-1'501'775.00	33'934'086.00

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 1:2

ACTIVITES D'EXPLOITATION	2021 / CHF	2022 / CHF
Résultat avant variation du capital des fonds	591'085	1'319'401.00
Variation des provisions et réserves	134'679.00	161'151.00
Amortissements et corrections de valeur	1'196'913.00	1'715'951.00
Augmentation / Diminution des débiteurs	581'905.00	192'193.00
Augmentation / Diminution des autres débiteurs	27'936.00	11'187.00
Augmentation / Diminution des stocks	36'291.00	24'535.00
Augmentation / Diminution des comptes de régularisation d'actif	-701'582.00	464'013.00
Augmentation / Diminution des créanciers	332'966.00	-8'363.00
Augmentation / Diminution des autres dettes à court terme	-257'176.00	180'791.00
Augmentation / Diminution des comptes de régularisation de passif	-40'355.00	333'759.00
FLUX FINANCIER PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	738'852.00	4'394'618.00
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Investissements en immobilisations corporelles immeubles	-478'055.00	-172'384.00
Investissements constructions en cours	-1'066'866.00	-1'208'852.00
Investissements en immobilisations corporelles meubles	-352'919.00	-511'978.00
Investissements en immobilisations financières	0.00	0.00
Désinvestissements en terrain	0.00	0.00
Apport trésorerie Home Le Temps Présent au 1.1.2021	34'723.00	0.00
Subventions	61'996.00	42'556.00
Désinvestissements en immobilisations corporelles immeubles	0.00	0.00
Désinvestissements construction en cours	0.00	0.00
Désinvestissements en immobilisations corporelles meubles	1'400.00	0.00
Désinvestissements en immobilisations financières	0.00	0.00
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	0.00	0.00

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 2:2

	2021 / CHF	2022 / CHF
FLUX FINANCIER PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT ACTIVITES DE FINANCEMENT	-1'799'721.00	-1'850'658.00
Augmentation / Diminution des dettes financières à long terme	-845'616.00	-1'026'560.00
Subventions reçues du SCSP (COVID et pension)	930'962.00	814'530.00
Attribution / Utilisation des réserves	30'956.00	-91'666.00
FLUX FINANCIER PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	116'302.00	-303'696.00
TOTAL DES FLUX DE FONDS	-944'547.00	2'240'264.00
Etat des liquidités au 1er janvier	3'403'105.00	2'458'538.00
Etat des liquidités au 31 décembre	2'458'538.00	4'698'802.00
VARIATION DES LIQUIDITES	-944'567.00	2'240'264.00

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

(EN FRANCS SUISSES CHF)

Présentation

La Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées est une fondation de droit privé, à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et maître d'ouvrage d'utilité publique, sise à Neuchâtel, qui propose des prestations d'hébergement et d'encadrement aux personnes âgées du Canton de Neuchâtel. Les institutions sont réparties dans le Canton, trois à La Chaux-de-Fonds, une au Val-de-Ruz et trois à Neuchâtel. Les appartements avec encadrement sont situés à Neuchâtel.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles, exception faite des immeubles, ont été évaluées au coût historique dès l'année 2011. Les montants actifs au 31 décembre 2011 ont été repris à cette valeur pour un amortissement selon le plan d'amortissement défini par le SCSP. Comme dit dans nos précédents rapports, il n'a pas été possible de définir la valeur d'acquisition pour les immeubles, l'évaluation s'est basée sur une moyenne des trois valeurs connues: valeur de rendement, estimation cadastrale et assurance incendie. Les infrastructures des EMS dans le canton de Neuchâtel ont fait l'objet en 2018 d'une première évaluation de la valeur intrinsèque. La consolidation de ces valeurs et la reconnaissance de celle-ci par le DFS ont été finalisées en fin de l'année 2018. La rémuné-

Principes comptables

Les comptes de la FECPA ont été établis au 31 décembre conformément à la Loi suisse et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (SWISS GAAP RPC 21). Les comptes sont préparés selon le principe des coûts historiques à l'exception des immeubles d'exploitation et des immeubles de rendement. Les comptes sont présentés en francs suisses (CHF). Le Conseil de fondation a approuvé les comptes en date du 15 juin 2023.

ration de la mise à disposition des immeubles pour l'hébergement des résident.e.s (prestation loyer) est calculée sur la base de la directive du 16 octobre 2017 du Conseiller d'Etat en charge du DFS et a été ramenée en 2019 à environ 55% de la rémunération calculée. Elle est passée à environ 90% au 1er janvier 2022. De nouvelles évaluations des immeubles ont été menées en 2022 avec entrée en vigueur au 1er janvier 2023.

Les valeurs des immeubles seront retraitées en début d'année 2023 puisque le DFS rémunère les institutions avec le 100% de la valeur loyer dès cette date-là. Les immeubles de rendement sont valorisés selon l'état locatif ajusté auquel on applique un taux

Principes d'évaluation

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur peuvent être apportées avec les éventuelles provisions (du croire sur débitrices et débiteurs).

Dettes

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale, excepté les provisions à long terme qui ont été actualisées.

de capitalisation obtenu par comparaison avec des objets similaires. Ce taux tient compte de la situation, de l'occupation (taux de vacance) et de l'état d'entretien. Le taux de capitalisation a été estimé à 6% pour les immeubles sis sur la commune de Neuchâtel et à 7% pour l'immeuble sis sur la commune de La Chaux-de-Fonds.

Amortissements

Les amortissements des équipements ont été calculés sur la méthode linéaire à contrario de ce qui a toujours été fait précédemment à savoir sur la valeur dégressive. Le delta entre les deux méthodes génère une dépréciation de CHF 162'173.76 comptabilisée au 1er janvier 2015 en diminution du capital.

	Années	Principe
Immeubles	50 ans	Méthode linéaire
Equipements médicaux	8 ans	Méthode linéaire
Equipements informatiques	4 ans	Méthode linéaire
Equipements administratifs, transmission et téléphonie, hôteliers, de cuisine et techniques	10 ans	Méthode linéaire
Ascenseur, chauffage	20 ans	Méthode linéaire
Véhicules	10 ans	Méthode linéaire
Immobilisations incorporelles (qualité)	10 ans	Méthode linéaire

Dons et legs

L'utilisation des dons est réservée à des projets d'intérêt général au bénéfice des résident.e-s, des employé.e-s ou de l'institution, selon le but du fonds.

Les dons sont reconnus dans le bilan et, sauf mention particulière de la donatrice ou du donateur sont considérés comme donations et legs pour l'institution. Lorsque la donatrice ou le donateur, mentionne un but ou des destinataires particuliers, alors le don est attribué en conséquence. Ces fonds sont présentés conformément à la norme 21 des SWISS GAAP RPC. Ces fonds sont gérés par la direction

des établissements concernés. Ils doivent être utilisés exclusivement au bénéfice de l'ensemble ou d'un groupe de résident.e-s, des employé.e-s ou de l'institution qui les a reçus. Les décisions d'attribution des dons sont prises par la direction après consultation des bénéficiaires ou de la présidence du comité directeur voire du Conseil de fondation selon les montants dépensés. La FECPA n'a aucun fonds non affecté dans son bilan au 31 décembre 2022 ou au 31 décembre 2021.

Capital de l'organisation

Cette position comprend les moyens pouvant être utilisés dans le cadre des objectifs définis dans les statuts de la fondation.

Liquidités

	2021	2022
Caisses	39'999.00	25'384.00
Comptes postaux	369'112.00	180'483.00
Banques c/c exploitation	1'700'914.00	3'546'375.00
Autres banques	348'513.00	946'560.00
Total liquidités	2'458'538.00	4'698'802.00

Débiteurs

	2021	2022
Créances envers les résident-e-s et les assureurs - maladie	5'053'511.00	5'466'622.00
Créances envers le canton	3'512'582.00	3'018'831.00
Créances envers les résidents autres thérapies	8'303.00	4'225.00
Créances douteuses envers les résident-e-s	0.00	0.00
Du croire	-565'159.00	-672'634.00
Total Débiteurs	8'009'237.00	7'817'044.00

Nous rencontrons toujours une difficulté pour la reconnaissance des prestations de soins en Foyer de jour, une solution est en passe d'être trouvée avec les assureurs maladie avec l'établissement des factures en XML. C'est un découvert d'environ CHF 157'000.-

qui figure dans les chiffres 2022 des débiteurs et une augmentation particulière de CHF 150'000.- a été attribuée au du croire pour cette problématique avec les assureurs-maladie, du croire qui couvre le risque débiteur lié aux résident-e-s.

Stocks

	2021	2022
Stock Pharmacie	9'049.00	9'542.00
Stock magasin médical	130'521.00	96'040.00
Stock combustibles	1'295.00	2'620.00
Stock alimentation	110'813.00	111'078.00
Stock ménage	86'460.00	95'307.00
Stock cafétéria	3'906.00	6'164.00
Autres stocks	74'439.00	71'196.00
Total Stocks	416'483.00	391'947.00

Les stocks sont constitués principalement d'articles pour l'hôtellerie. Ils sont évalués à la valeur d'achat.

Immeubles**Mouvements exercice 2021**

	Immeubles d'exploitation	Immeubles de rendement	Constructions nouvelles en travaux	Total
Valeur brute au 01.01	40'589'254.00	8'646'500.00	943'053.00	50'178'807.00
Ajout de Temps Présent au 01.01	2'500'000.00		52'320.00	2'552'320.00
Ajout dans la période	478'055.00		935'201.00	1'413'256.00
Subventions	-61'996.00			-61'996.00
Cession/transfert dans la période				0.00
Valeur brute au 31.12	43'505'313.00	8'646'500.00	1'930'574.00	54'082'387.00

Immeubles

Mouvements exercice 2021

	Immeubles d'exploitation	Immeubles de rendement	Constructions nouvelles en travaux	Total
Valeur brute au 01.01	40'589'254.00	8'646'500.00	943'053.00	50'178'807.00
Ajout de Temps Présent au 01.01	2'500'000.00		52'320.00	2'552'320.00
Ajout dans la période	478'055.00		935'201.00	1'413'256.00
Subventions	-61'996.00			-61'996.00
Cession/transfert dans la période				0.00
Valeur brute au 31.12	43'505'313.00	8'646'500.00	1'930'574.00	54'082'387.00
Amortissements cumulés et ajustements de valeurs cumulés au 01.01	4'375'143.00			4'375'143.00
Utilisation provision				0.00
Amortissements dans la période	870'106.00			870'106.00
Ajustement valeur		-307'300.00		-307'300.00
Amortissements et ajustements de valeurs cumulés au 31.12	5'245'249.00	-307'300.00	0.00	4'937'949.00
Valeur nette comptable au 31.12	38'260'064.00	8'953'800.00	1'930'574.00	49'144'438.00

Immeubles - mouvement exercice 2022	Immeubles d'exploitation	Immeubles de rendement	Constructions nouvelles en travaux	Total
Valeur comptable au 01.01	43'505'313.00	8'953'800.00	1'930'574.00	54'389'687.00
Ajout dans la période	162'481.00		2'078'716.00	2'241'197.00
Subventions	-42'556.00			-42'556.00
Cession/transfert dans la période				0.00
Valeur brute au 31.12	43'625'238.00	8'953'800.00	4'009'290.00	56'588'328.00
Amortissements cumulés et ajustements de valeurs cumulés au 01.01	5'245'249.00			5'245'249.00
Utilisation provision				0.00
Amortissements dans la période	872'505.00			872'505.00
Ajustement valeur		140'600.00		140'600.00
Amortissements et ajustements de valeurs cumulés au 31.12	6'117'754.00	140'600.00	0.00	6'258'354.00
Valeur nette comptable au 31.12	37'507'484.00	8'813'200.00	4'009'290.00	50'329'974.00

Le montant des locations facturées définit la valeur des immeubles de rendement.
 Pour la valeur des immeubles de rendement, nous repartons chaque année de la valeur nette afin de ne pas cumuler année après année les ajustements de valeur.

Equipements

Immobilisations corporelles - mouvements exercice 2021	Ascenseur, chauffage	administratifs, transm. et téléphonie, hôteliers, de cuisine, techniques	médicaux	informatiques	Véhicules
Valeur comptable au 01.01	1'225'040.00	5'746'868.00	950'690.00	362'967.00	397'163.00
Ajout de Temps Présent au 01.01	64'286.00	6'195.00	4'048.00	66'990.00	8'001.00
Ajout dans la période	0.00	243'512.00	23'157.00	86'250.00	0.00
Cession/transfert dans la période					-1'400.00
Valeur brute au 31.12	1'289'326.00	5'996'575.00	977'895.00	516'207.00	403'764.00
Amortissements cumulés au 01.01	462'835.00	3'503'042.00	815'013.00	268'521.00	250'518.00
Amortissements dans la période	64'467.00	444'942.00	52'635.00	80'112.00	26'493.00
Cession/transfert dans la période					
Amortissements cumulés au 31.12	527'302.00	3'947'984.00	867'648.00	348'633.00	277'011.00
Valeur nette comptable au 31.12	762'024.00	2'048'591.00	110'247.00	167'574.00	126'753.00

Immobilisations corporelles - mouvements exercice 2022	Ascenseur, chauffage	administratifs, transm. et téléphonie, hôteliers, de cuisine, techniques	médicaux	informatiques	Véhicules
Valeur comptable au 01.01	1'289'326.00	5'996'575.00	977'895.00	516'207.00	403'764.00
Ajout dans la période		396'998.00	11'599.00		103'380.00
Cession/transfert dans la période					
Valeur brute au 31.12	1'289'326.00	6'393'573.00	989'494.00	619'587.00	403'764.00
Amortissements cumulés au 01.01	527'302.00	3'947'984.00	867'648.00	348'633.00	277'011.00
Amortissements dans la période	64'467.00	462'768.00	42'120.00	97'093.00	26'493.00
Cession/transfert dans la période					
Amortissements cumulés au 31.12	591'769.00	4'410'752.00	909'768.00	445'726.00	303'504.00
Valeur nette comptable au 31.12	697'557.00	1'982'821.00	79'726.00	173'861.00	100'260.00

**Immobilisations incorporelles-
mouvements exercice 2021**

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations financières
Valeur comptable au 01.01	127'832.00	5'000.00
Ajout dans la période		
Cession/transfert dans la période		
Valeur brute au 31.12	127'863.00	5'000.00
Amortissements cumulés au 01.01		127'861.00
Amortissements dans la période		
Cession/transfert dans la période		
Amortissements cumulés au 31.12		127'861.00
Valeur nette comptable au 31.12	2.00	5'000.00

**Immobilisations incorporelles-
mouvements exercice 2022**

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations financières
Valeur comptable au 01.01	127'863.00	5'000.00
Ajout dans la période		
Cession/transfert dans la période		
Valeur brute au 31.12	127'863.00	5'000.00
Amortissements cumulés au 01.01	127'861.00	
Amortissements dans la période		
Cession/transfert dans la période		
Amortissements cumulés au 31.12	127'861.00	
Valeur nette comptable au 31.12	2.00	5'000.00

Les immobilisations incorporelles sont composées des coûts de la mise en place de la certification Qualité et des titres.

Prévoyance professionnelle

La Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (ci-après : CPCN) est un établissement de droit public, indépendant de l'État, doté de la personnalité juridique et ayant son siège à La Chaux-de-Fonds. Elle est inscrite au Registre du commerce. La CPCN a pour but d'assurer le personnel des employeurs de la fonction publique du canton de Neuchâtel contre les conséquences économiques de la retraite, de l'invalidité et du décès.

La part du découvert technique au 1er janvier 2023 imputable aux homes de la FECPA est de CHF 33'040'267.- (2021 CHF 21'579'695.00 sans le home de Temps Présent). La fondation est au bénéfice d'une garantie octroyée par le Conseil d'État dans son arrêté du 3 juillet 2019. Le montant de la garantie sera réduit à mesure que le taux de couverture de CPCN augmente.

Dettes financières à court terme

	2021	2022
Banque Cantonale Neuchâteloise	2'500'000.00	2'500'000.00
Crédit Suisse	968'000.00	768'000.00
Total dettes financières à court terme	3'468'000.00	3'268'000.00

L'administration FECPA gère l'avance à terme fixe qui est répartie selon les besoins en trésorerie des institutions. La limite des ATF est de CHF 3'000'000.-. Une ATF a été contractée auprès du Crédit Suisse par la fondation pour le financement de CPCN. Les taux de référence ont évolué depuis octobre 2022 et c'est une augmentation d'environ 1.5% à laquelle nous devons faire face.

Provisions

	2021	2022
Provisions	242'225.00	348'403.00

Dettes hypothécaires

		2021	2022
Dettes hypothécaires	Deux à cinq ans	17'612'043.00	15'502'572.00
Dettes hypothécaires	Plus de cinq ans	5'130'000.00	6'726'044.00
Total Dettes hypothécaires		22'742'043.00	22'228'616.00

Comme dit précédemment, le taux de référence fixé par la BNS a pour conséquence des augmentations de taux importantes pour les prêts à renégocier.

Fonds affectés

	31.12.2021	Utilisation	Attribution	31.12.2022
Donations et legs	1'354'424.00	1'827.00	49'342.00	1'401'939.00
Fonds en faveur du personnel	61'099.00	6'739.00	11'209.00	65'569.00
Fonds d'animation	21'846.00	8'785.00	11'772.00	24'833.00
Total des Fonds affectés	1'437'369.00	17'351.00	72'323.00	1'492'341.00

Résultat hors exploitation

Résultat immobilier

Le résultat immobilier comprend les loyers encaissés et les charges liées aux immeubles de rendement.

Résultat hors exploitation

Les exploitations des cafétérias sont maintenant intégrées dans les comptes de l'exploitation principale. Le résultat des cafétérias en 2022 est présenté dans les comptabilités analytiques cantonales et fédérales. Les montants des subventions ou corrections de subventions des années précédentes sont maintenant comptabilisés dans ce résultat hors exploitation.

Autres informations

Reconnaissance des coûts Covid-19 par l'Etat de Neuchâtel

La FECPA a bénéficié comme sur les comptes de l'exercice 2021 d'une couverture des frais COVID dans certaines institutions seulement, un des critères étant que les comptes de l'institution devaient être déficitaires. La subvention 2021 touchée en fin 2022 a donc été calibrée aux montants des déficits présentés.

Indemnités du Conseil de fondation, du comité directeur et des organes dirigeants

Les membres du Conseil de fondation reçoivent des indemnités de séance basées sur celles du Grand Conseil neuchâtelois. Le comité directeur de la FEC-PA, composé de trois personnes, est professionnel et est rémunéré sur la base d'un taux horaire. Son activité représente environ pour 2022 un 58% de temps de travail. Le total des indemnités versées au Conseil de fondation et au comité directeur s'élève à CHF 106'174.30 (2021 : CHF 113'825.05). La rémunération des organes dirigeants s'élève à CHF 1'087'023.00 (2021 : CHF 994'537.00). Le poste de direction d'une institution a été doublé pendant le 1er trimestre 2022.

Confirmation du nombre d'employé-e-s à plein temps

La moyenne annuelle du nombre d'employé-e-s à plein temps est de 413.26, elle dépasse donc les 250 durant les exercices 2022 et 2021.

Exonération d'impôt

La Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées est au bénéfice d'une exonération fiscale, portant sur l'impôt communal, cantonal et fédéral en vertu des buts de la Fondation. Elle est également exonérée des droits de succession.

Gestion des risques financiers

Les risques financiers sont analysés de manière régulière à travers le système de contrôle interne. Les contrôles sont en place afin d'éliminer les risques majeurs de l'organisation.

Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires versés à l'organe de révision en 2022 (au titre de la révision des comptes 2021) s'élèvent à CHF 60'398.15. Il n'y a pas eu d'autres prestations de l'organe de révision.

DONS REÇUS EN 2022 PAR LES 7 INSTITUTIONS DE LA FECPA

Arbres

Held Marie-Claude, La Chaux-de-Fonds
Don en mémoire de M. Eugène Flütsch
Don en mémoire de Mme Claude Garagaty

Temps présent

Jean-Claude Georges Theurillat, 6006 Lucerne,
Don en mémoire de Mme Theurillat Monique
Werner et Marie Frick, 2017 Boudry,
Don en mémoire de Mme Colin Charlotte
Bernard Junod, 2105 Travers,
Don en mémoire de Mme Colin Charlotte
G. et E. Paccolat, 2013 Colombier,
Don en mémoire de Mme Colin Charlotte
Cagnotte des cartes, 2013 Colombier,
Don en mémoire de Mme Colin Charlotte

Le Clos

Don en mémoire de Mme Jacqueline Vaucher
Don en mémoire de Mme Thérèse De Chambrier
Don en mémoire de M. Yves Baumann
Don en mémoire de Mme Marie-Louise Ducommun

Les directions des sept institutions FECPA profitent de ce rapport pour remercier chaleureusement tous les nombreux-e-s donatrices et donateurs de don en espèces ou en nature, ainsi que les fondations Hatt Bucher et Charities AID Foundation.

Charmettes

M. Donner Philippe, Bôle
M. Roger Bryois, Fontainemelon
M. Philippe Lerch, Gipf Oberfrick
Don en mémoire de Madame Sylvia Lerch
Famille Winteler, Bâle et Neuchâtel
Don en mémoire de Monsieur Ralph Winteler
Loterie Romande, don pour un véhicule de transport
M. et Mme Guinand, Fbg du Lac 19, 2000 Neuchâtel
Don pour l'accompagnement musical des cultes
M. et Mme Jonathan et Emilie Somville, Bôle
Don en mémoire de Mme Baehler Giustina
M. Urs Moesching, Kaupdorf
Don en mémoire de Mme Antoinette Marti
Mme Laetitia Baumgartner, Versoix
Don en mémoire de Mme Marcelle Baumgartner
Mme Sylvie Rohrbach, Safnern
Don en mémoire de Mme Ruth Goy
Mme Gladden Christa, Cormondrèche
Don en mémoire de M. Thomas Gladden
Famille Perrochet, Neuchâtel et Auvèrner
Don en mémoire de M. Jean-Jaques Perrochet
Mme Laurence Putzer, Gorgier
M. et Mme Joye, Les Charmettes
Don en mémoire de M. Michel Joye
Charities AID Foundation (CAF) America

Sombaille

Guntert Pompes funèbres, La Chaux-de-Fonds
Don en mémoire de M. Amacher Francis
Don en mémoire de Mme Falaschi Valeria
Don en mémoire de Mme Donzé Marie-Madeleine
Don en mémoire de M. Jeandupeux Alphonse
Don en mémoire de M. Zaugg René
Don en mémoire de Mme Graf Claudine
Don en mémoire de Mme Heyraud Mariette
Mme Eliane Terlikowski – ancienne employée
Mme Meyer Marika – fille de M. et Mme Meyer résidents à l'EMS
Mme Goumaz Jacqueline
Don en mémoire de Mme Monnat Denis
Don de M. Develey Eric, médecin dentiste en faveur du personnel
Mme Aellen-Zaugg Anita
Don en mémoire de M. Zaugg son mari
M. Soguel Philippe
Don en mémoire de M. Zaugg René
Mme Nussbaum Maryline
Don en mémoire de M. Zaugg René
M. Gross Daniel
Don en mémoire de M. Zaugg René
Don de la Fondation Hatt Bucher Stiftung, Zurich
Vente vêtements lingerie

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

1

Fiduciaire Muller Christe & Associés
 T + 41 (0)32 722 19 19
 F + 41 (0)32 722 19 20
 info@fidmc.ch
 www.fidmc.ch

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (FECPA), Neuchâtel

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit
 Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (FECPA), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse, aux Swiss GAAP RPC et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit
 Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations
 La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.


Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
 NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3 | Rue de la Plaine 9-11 | Rue Daniel-Jeanrichard 28 | Rue Kitty-Ponse 4
 2000 Neuchâtel | 1400 Yverdon-les-Bains | 2300 La Chaux-de-Fonds | 1205 Genève

 **SWESCO.ch**

2

Fiduciaire Muller Christe & Associés
 T + 41 (0)32 722 19 19
 F + 41 (0)32 722 19 20
 info@fidmc.ch
 www.fidmc.ch

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels
 Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.


Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels
 Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
 NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3 | Rue de la Plaine 9-11 | Rue Daniel-Jeanrichard 28 | Rue Kitty-Ponse 4
 2000 Neuchâtel | 1400 Yverdon-les-Bains | 2300 La Chaux-de-Fonds | 1205 Genève

 **SWESCO.ch**

3

Fiduciaire Muller Christe & Associés
 T + 41 (0)32 722 19 19
 F + 41 (0)32 722 19 20
 info@fidmc.ch
 www.fidmc.ch

Nous communiquons au Conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.


Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires


Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Neuchâtel, le 31 mai 2023
 DMR/sco


**FIDUCIAIRE
 MULLER CHRISTE & ASSOCIÉS SA**

 **Signature électronique authentifiée**
 Raphaël Vonlanthen
 réviseur agréé

 **Signature électronique authentifiée**
 David Marchand
 expert-réviseur agréé
 (réviseur responsable)

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
 NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3 | Rue de la Plaine 9-11 | Rue Daniel-Jeanrichard 28 | Rue Kitty-Ponse 4
 2000 Neuchâtel | 1400 Yverdon-les-Bains | 2300 La Chaux-de-Fonds | 1205 Genève

 **SWESCO.ch**

NOS ADRESSES

Site Internet FECPA
www.fecpa.ch

Home médicalisé Les Arbres
Rue de la Prévoyance 72
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 55 55
Fax 032 967 55 56
Home.lesArbres@ne.ch
CP 23-4738-5



Home médicalisé Les Charmettes
Rue des Charmettes 8
2000 Neuchâtel
Tél. 032 732 91 91
Fax 032 732 91 14
Home.lesCharmettes@ne.ch
CP 20-451-5



Home médicalisé Le Clos
Rue du Clos-de-Serrières 93
2000 Neuchâtel
Tél. 032 732 12 00
Fax 032 732 12 50
Home.leclos@ne.ch
CP 20-3850-5



Le Logis
Grand Rue 25
2056 Dombresson
Tél. 032 854 08 54
Fax 032 854 08 51
pension.lelogis@ne.ch
CP 20-4816-2



Home de l'Ermitage
Pertuis-du-Sault 18
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 11 11
Fax 032 727 11 14
Home.Ermitage@ne.ch
CP 20-1210-1



EMS La Sombaille
Rue des 22-Cantons 2 / CP 692
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 01 11
Fax 032 967 01 12
Home.Sombaille@ne.ch
CP 23-826-0



Home Le Temps Présent
Rue des Granges 11
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 72 72
Fax 032 967 72 00
temps.present.secretariat@ne.ch
CP 23-5931-2

le temps présent

Administration FECPA
Rue des Charmettes 10
2000 Neuchâtel
Tél. 032 732 91 81
Fax 032 732 91 82
FECPA@ne.ch
CP 20-4354-4



